

Réunion Commission Patrimoine 31 octobre 2020

Présentiel → Pascal Muzart, Joël Allier, Marie-Pierre Alizay, Dominique de Beauregard.

Distanciel → Damien Thiriet, Tiphany Fillon.

Les grandes lignes de la réunion :

Tour de table sur les ondes des antennes Free et avis sur l'affectation au culte du clocher

Suite à donner : on essaie quand même de calculer l'impact des ondes. On est très attentif au passage à la 5G que l'on refusera d'appliquer automatiquement et on contacte le diocèse pour savoir s'il demande l'affectation au culte du clocher.

Tour de table des objectifs concernant le patrimoine à Ambierle

Suite à donner : création de 4 groupes de travail

- 1) Groupe de travail action culturelle
- 2) Groupe de travail sur un projet global d'aménagement du bourg (utiliser le coca)
- 3) Groupe de travail sur le petit patrimoine
- 4) Groupe de travail « site clunisien » pour le salon rose et l'ancienne sacristie

→ Le clocher Saint Nizier, plusieurs questions à traiter dans diverses commissions :

- Qu'est-ce qu'on pense des ondes ?
- Affectation au culte du clocher ?
- Que donner comme suite à cette réunion ?

Résumé de la situation au niveau du clocher : procès au tribunal administratif (non centré sur le danger des ondes) → Est-ce que le conseil de Mme Brette a déposé le projet d'Antenne dans les règles en distribuant les documents nécessaires ? Le juge a statué sur l'urbanisme (Schéma, plan).

Tour de table :

- **Damien Thiriet** : avis non favorable à la 5G, mais progrès technique qui interroge ?

Question de l'affectation du clocher : la mise en place des Antennes a été faite en considérant que le clocher n'était plus affecté. Affectation à consolider et à valider + présence du carillon. Un bâtiment affecté peut être protégé.

- **Tiphany** : Préserver le clocher, avec validation de l'attestation du culte / Territoire à protéger

- **Pascal** : Analyse en cours des impacts sur les lieux publics → Si résultats négatifs, il faudra bouger / Affectation au culte ? Prendre l'avis du village / Dossier 5G pas d'actualité. Arrangement à l'amiable ? Où mettre les antennes si on les enlève du clocher.

- **Dominique** : On va mesurer l'analyse, qui prend les décisions alors que c'est un problème global ? Même si bonne décision. Qui va mesurer les ondes ? Les organismes qui font les mesures sont habilités par les opérateurs, ils valident. Mais le débat n'est peut-être pas là. Avant les élections, 400 personnes qui ont signé la pétition et que l'on doit prendre en compte → même si tout va bien selon la mesure, que fait-on ? Sachant que la tolérance sur le niveau d'onde en France est très haut.

Réponse de Pascal : sur notre liste, on n'a pas noté qu'on voulait enlever les antennes. Il n'y a pas que les pétitionnaires qui doivent être pris en compte. On traite le sujet avec sérieux et en début de mandat, on montre qu'on prend la question en compte. / On peut faire appel à d'autres organismes indépendants si quelqu'un veut donner des contacts. /

- **Marie-Pierre** : Dans notre campagne on a mis en avant des critères écologiques, les valeurs vont dans le sens d'un retrait des antennes. / Pour faire valider l'affectation du clocher au culte / Très bien de l'inscrire au Patrimoine. / Pour être entendu par Free, il faut avoir des arguments massus : classement historique, sondage de la population.

- **Guillaume** : - 5G : mesure de prudence, évolution technique n'est pas forcément synonyme de progrès.

- 4G et antennes, qu'est-ce qu'on perd si on les enlève ? Avantage de l'étude, toute relative qu'elle soit : permettre de réfléchir à un autre endroit où les déposer ? Où les enlever ? Quels que soient les résultats nous pourrions les enlever à part

- Évidemment pour préserver le clocher. Affecter le clocher au culte, quel effet ? Se poser la question de l'aménagement de ce clocher pour le protéger, quelle marge d'aménagement, quelles propositions, lieu d'exposition ?

Dominique : inviter quelqu'un pour expliquer les nocifs sur les ondes à la population / Pas besoin d'antennes au cœur du village pour téléphoner.

- **Joël Allier** : Sur la santé, les résultats des études sont un élément à prendre en compte / La décision d'installation a été très mal prise, méthode utilisée à l'époque qui a clivé le village, aucune autre solution n'a été prise. / La Pétition doit être relativisée / L'aspect culte a manipulé avec précaution : beaucoup de gens était gêné par l'aspect culturel de la démarche par rapport à notre place dans le conseil Municipal. / Attention ne pas intensifier le clocher.

Pendant la campagne, on avait dit qu'on arrêterait le procès. Cela n'a pas été possible.

- **Dominique Balzano, par mail** : Pour le déplacement de l'Antenne Free / Contre le 5G /

- **Marie-Pierre Alizay** : le procès est terminé, quelle conclusion : le rapporteur écrit : « l'affectation au culte est établi juridiquement », nous pouvons simplement en prendre acte. Il faut tourner la page.

- **Joël Allier** : mettre en avant le fait que cela a coûté de l'argent au contribuable.

- **Pascal** : il faut recontacter les personnes du clergé pour les rendre partie prenante.

10h

- Rejoint par M. de Préville /

Tiphanie : Réunion Patrimoine

Nécessité d'avoir des réunions à échéances plus régulières.

Ordre du jour

- La vision globale des objectifs patrimoniaux

Marie-Pierre :

- Il faut avoir une vision globale sur 6 ans

- Urgence : Salon rose (au-dessus de la librairie du Village du livre - 1^{er} étage) : tapisserie classée, stuc. Arrêter de faire entrer n'importe qui. / Faire des devis, établir des travaux. Logement de fonction de la postière qui a surcollé un autre papier peint.

- Remettre en place l'ancienne Sacristie + petite salle de conférence avec un bon son.

M. de Préville :

L'imprimerie est gérée par une association. M. de Préville a des pistes pour reprendre le matériel (Musée)

La Mairie a fait de gros travaux cour Saint Charles, / Urgence des vitraux de l'Église, travaux à 2M d'euros.

Damien Thiriet (René Andriol, Georges Gaillard, De Préville) : volonté de constituer une association de Monseigneur Godin enterré dans l'Église St Martin (rédaction d'une brochure, entretien du petit Patrimoine). Les évêques du Texas s'y intéresse. Asso qui pourrait solliciter différentes aides. Voir St Haon Le Châtel, le Petit Patrimoine a très bien été mis en valeur. 2022 : 100e de l'année du départ de Monsieur Odin.

Panneau Français / Anglais sur la vie de Monseigneur Odin / Vitrites / Plaque en marbre à côté de la porte d'entrée de l'Église / Sur un trépied à l'intérieur pour indiquer à la tombe (// Coutouvre)

- Tout le Petit Patrimoine a été listé précédemment. C.D. à trouver et à mettre en ligne sur le site.

Faire paraître une brochure sur ce qui doit être fait ou non dans un village comme le nôtre. Les architectes des bâtiments de France ont peut-être ce genre de brochure en réserve.

René Andriol :

Il manque près du Retable une information digne de ce nom, il faut attirer l'attention sur les détails.

Transformer et restaurer l'ancienne Sacristie pour devenir Chapelle d'hiver ou salle de conférence : tous les tuyaux arrive pour être chauffée, il suffit de fermer un rideau pour cacher l'autel. Inventaire fait sur disque, à révéfier de visu.

Logiciel qui montre aux habitants ce que pourrait être des travaux de réhabilitation.

Dominique : architecture, cœur du village : horreur ! Pas de cohérence / Quelles déclarations de travaux acceptées ?

Tiphanie : Fleurissement écologique /

Joël : Balade digestive en cours de fabrication. / Difficulté Budget /

Pascal : Formation pour le personnel pour le fleurissement / Difficulté Budget / Se fixer une ou deux missions par an à moindre coût pour agir sur l'aspect visuel /

- Faire en sorte que les gens qui se balade à Ambierle passent plus de temps et faire en sorte que le Patrimoine soit mis en avant pour éduquer le regard sur le Patrimoine :

* Table d'orientation à la Madone,

* les balades patrimoniales à flécher. /

* Projet photo sur la place Lancelot caché les bâtiments détruits / Borne

OBJECTIF :

1) Reprendre le projet COCA 2) Le remettre à l'ordre du jour, le critiquer 3) L'échelonner.

Point dossier en cours

- Le Retable : restauration terminée.

- L'Harmonium : expertise en cours. On attend le rapport. Harmonium en bon état. Besoin de nettoyage.

Participation du diocèse ? Harmonium exceptionnelle, très rare par le nombre de jeux qu'il possède. Était-ce un harmonium de salon ou d'église.

- Les Vitraux : Reste un souci de subvention sur 10 % -Fonds Européens pour le Patrimoine ?

3) La saison culturelle

Très très en retard → Une saison culturelle impossible, hors les clous. Et les associations n'ont pas de visibilité. 2021 : 70 Alice Taverner, fil rouge culturel. Musée Alice Taverner, exposition « Cent réserves » / Mairie : Grande Scène reconstituée sur le 19° à partir des musées. /

Création d'un spectacle hommage à Alice Taverner et son rôle d' « enquêtrice », elle a mis à jour la pierre préhistorique, a été touchée par les martyrs de Vingré. M Bouillé est tout à fait d'accord, OK pour « Culottées » du Roannais. Devis à la compagnie des Farfadets à jouer entre 10 et 12 fois essentiellement sur juillet et début Août ». Partie demandée à la Mairie : 1000 euros. A demander à la DRAAC. Spectacle déambulatoire.

Demande de subvention : Roanne 15 novembre.

Demande de subvention : Région 31 octobre 2020.

Les femmes de la B.D. / Francine R. -

Fin de la réunion :

Il a été établi la nécessité de créer 4 groupes de travail :

1 groupe de travail sur le projet global de rénovation du bourg qui utiliserait les données du COCA

1 groupe de travail sur l'action culturelle

1 groupe de travail sur le petit patrimoine

1 groupe de travail sur le salon rose et l'ancienne sacristie

PROJET COCA A ENVOYER A TOUS LES CONSEILLERS.